Projet d'amendement pour mieux prévenir la pollution de l'eau

Dossier de

de /> la rédaction de H2o July 2017

L'organe Iégislatif suprême de la Chine a entamé l'examen d'un projet d'amendement visant à mieux prévenir la pollution des eaux, en renforçant la responsabilité et la supervision du gouvernement.

Le projet d'amendement de la Loi sur la prévention et le contrà le de la pollution de l'eau a été soumis au comité permanent de l'Assemblée populaire nationale (APN) pour la deuxià me lecture, au commencement de sa session bimestrielle. Le projet suggà re que le systà me du "chef de rivià re" soit promu aux niveaux des provinces, villes, districts et bourgs, en identifiant des fonctionnaires qui seront responsables de la lutte contre la pollution de l'eau. Les gouvernements des villes et des districts devront en outre fournir des informations au public sur la mise en œuvre des plans d'amélioration de la qualité de l'eau.

Ce projet est concomittant à un autre projet visant cette fois la prévention de la pollution des sols : le projet de loi, qui prévoit d'établir un fonds de prévention de la pollution des sols et de mener un recensement national des conditions des sols une fois tous les dix ans, illustre la volonté de contrôler l'aggravation des pollutions et de remettre en état les vastes étendues de terre contaminées du pays.

Prévention de la pollution des eaux - Xinhua

Prévention de la pollution des sols - Xinhua